

INFO TRAVAUX

RD 32

COMMUNE DE CHEVENOZ, LIEU-DIT « LES ROUTES »

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA CHAUSSÉE

Madame, Monsieur,

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a engagé des travaux sur la RD 32 entre les communes de Chevenoz et Bernex, dans le cadre d'une opération d'élargissement et de renforcement de la chaussée. Ces travaux sont un préalable aux travaux de sécurisation programmés à partir de 2024 sur la RD 22 entre Bioge et Feu Courbe.

La 1^{ère} phase de travaux, qui s'est déroulée depuis le mois de février, a permis de réaliser du déboisement, de réparer les murs de soutènement existants et de développer les réseaux d'eaux pluviales.

La 2^{ème} phase de travaux, qui a débuté à la mi-mai consiste à réaliser des travaux de terrassements et de création de nouveaux ouvrages de soutènement, afin d'élargir la chaussée.

Au cours de cette 2^{ème} phase, l'organisation de la circulation est la suivante :

- **Jusqu'au 8 septembre 2023** : la circulation est interrompue de 7 h 30 à 17 h 30, sauf les week-end et la semaine du 15 août 2023, entre les communes de Chevenoz et de Bernex.
- **À partir du 11 septembre 2023** : la circulation sera sous alternat 24 heures / 24.
- **Du 23 octobre au 3 novembre 2023** : la circulation sera interrompue de 7 h 30 à 17 h 30.

Fin prévisionnelle des travaux : 15 décembre 2023

Lors des phases de fermeture de la route, une déviation sera mise en place via la RD 22 et la RD 902 pour les véhicules inférieurs à 3,90 m ou via la RD 32 (Col du Corbier) et la RD 902, voir plan ci-après.


Le montant des travaux s'élève à 3,9 M€, financé à 100 % par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Le Conseil départemental met tout en œuvre pour faciliter la fluidité du trafic tout en veillant à la sécurité de ses concitoyens.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Martial SADDIER

Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie



Lionel TARDY

Vice-président délégué aux routes, bâtiments, pistes cyclables, mobilités, numérique, anciens combattants



Daniel DÉPLANTE

Président de la 3^e commission infrastructures routières, déplacements et mobilité, bâtiments, aménagement numérique



Josiane LEI

Conseillère départementale du canton d'Évian-les-Bains

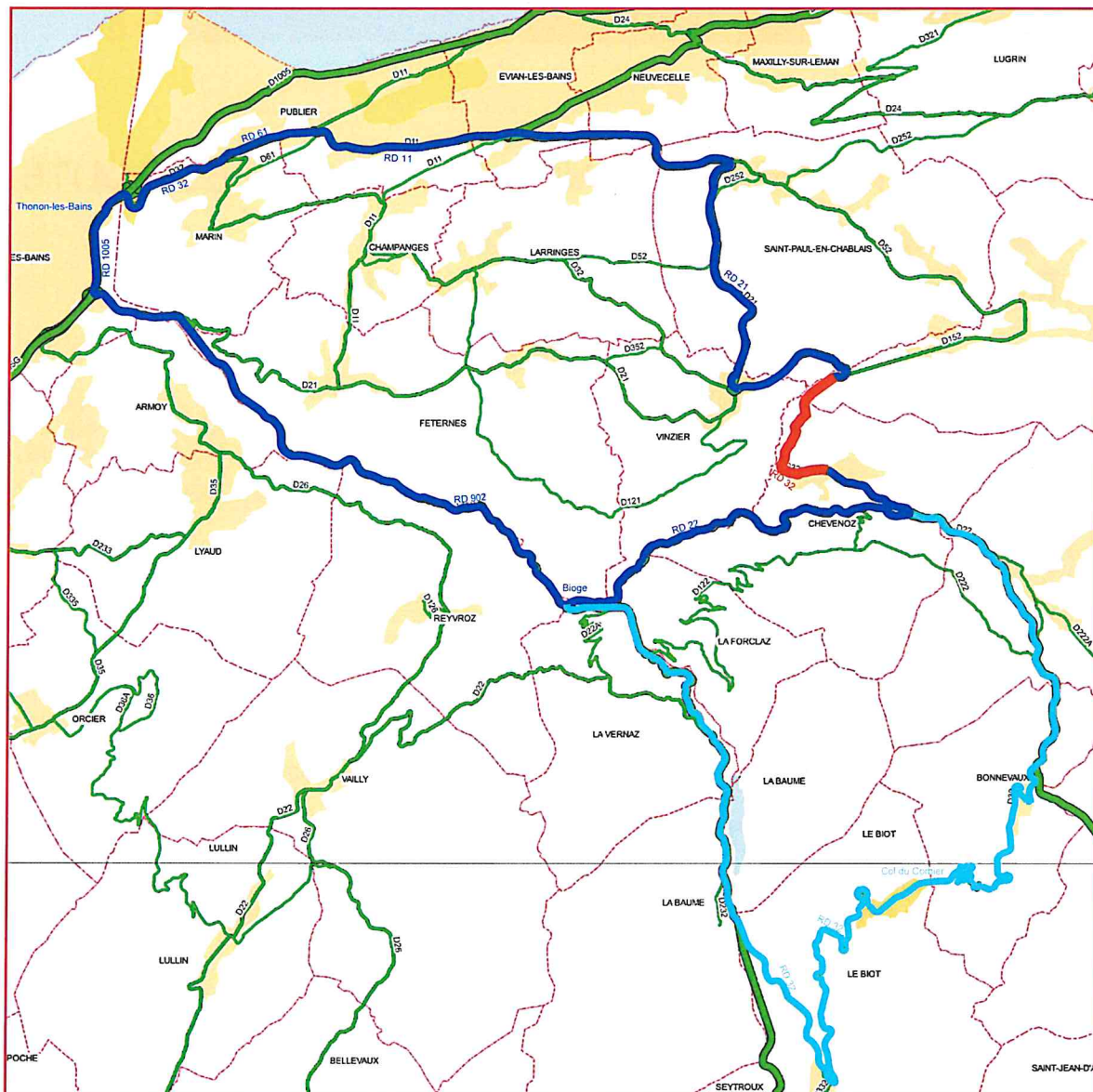


Nicolas RUBIN




Vice-président Conseiller départemental du canton d'Évian-les-Bains



PLAN DE DÉVIATION DE LA RD 32



Légende

-  RD 32, Chevenoz : route barrée
-  Déviation via RD 21 - RD 11 - RD 61 - RD 1005 (Thonon) - RD 902 (Bioge)
-  RD 32, Col du Corbier : déviation obligatoire pour les véhicules de + 3,90 m de hauteur

POUR TOUTES QUESTIONS

Arrondissement des routes de Thonon-les-Bains
2, rue du Bois de Thue - 74200 Thonon-les-Bains
04 50 33 41 88
pr-tho-ardt@hautesavoie.fr



hautesavoie.fr